

la Grande

# Collecte

HISTOIRE  
SOUVENIR

*De part et d'autre de la Méditerranée*

## Afrique - France

### XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>



18 19 20

Novembre  
2016

VOTRE HISTOIRE ET VOS SOUVENIRS SONT UNE PART DE L'HISTOIRE  
PARTICIPEZ À LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES

[www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr)  
#grandecollecte

**DOSSIER DE PRESSE**

# SOMMAIRE

---

Communiqué de presse	3
Mode d'emploi de la Grande Collecte	6
Les lieux de collecte	7
Les Archives de France et la Grande Collecte	8
Le comité scientifique	9
Les relations entre l'Afrique et la France aux XIX <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> siècles : repères	10
Iconographie	12

## CONTACTS

### **Relations avec la presse : Heymann Renault Associées**

Sarah Heymann, Marion Devys et Julie Benisty Oviedo

[m.devys@heymann-renoult.com](mailto:m.devys@heymann-renoult.com) - [j.oviedo@heymann-renoult.com](mailto:j.oviedo@heymann-renoult.com)

01 44 61 76 76 - [www.heymann-renoult.com](http://www.heymann-renoult.com)

### **Service interministériel des Archives de France**

Jean-Charles Bédague, chef du bureau des études et des partenariats scientifiques : 01 40 27 66 71

[jean-charles.bedague@culture.gouv.fr](mailto:jean-charles.bedague@culture.gouv.fr)

Camille Duclert, bureau des études et des partenariats scientifiques : 01 40 27 67 54

[camille.duclert@culture.gouv.fr](mailto:camille.duclert@culture.gouv.fr)

[www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## NAJAT VALLAUD-BELKACEM

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

## AUDREY AZOULAY

MINISTRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION

## JEAN-MARC TODESCHINI

SECÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES  
ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA  
MÉMOIRE

## Lancement d'une nouvelle édition de « La Grande Collecte » consacrée aux relations entre l'Afrique et la France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les 18, 19 et 20 novembre 2016

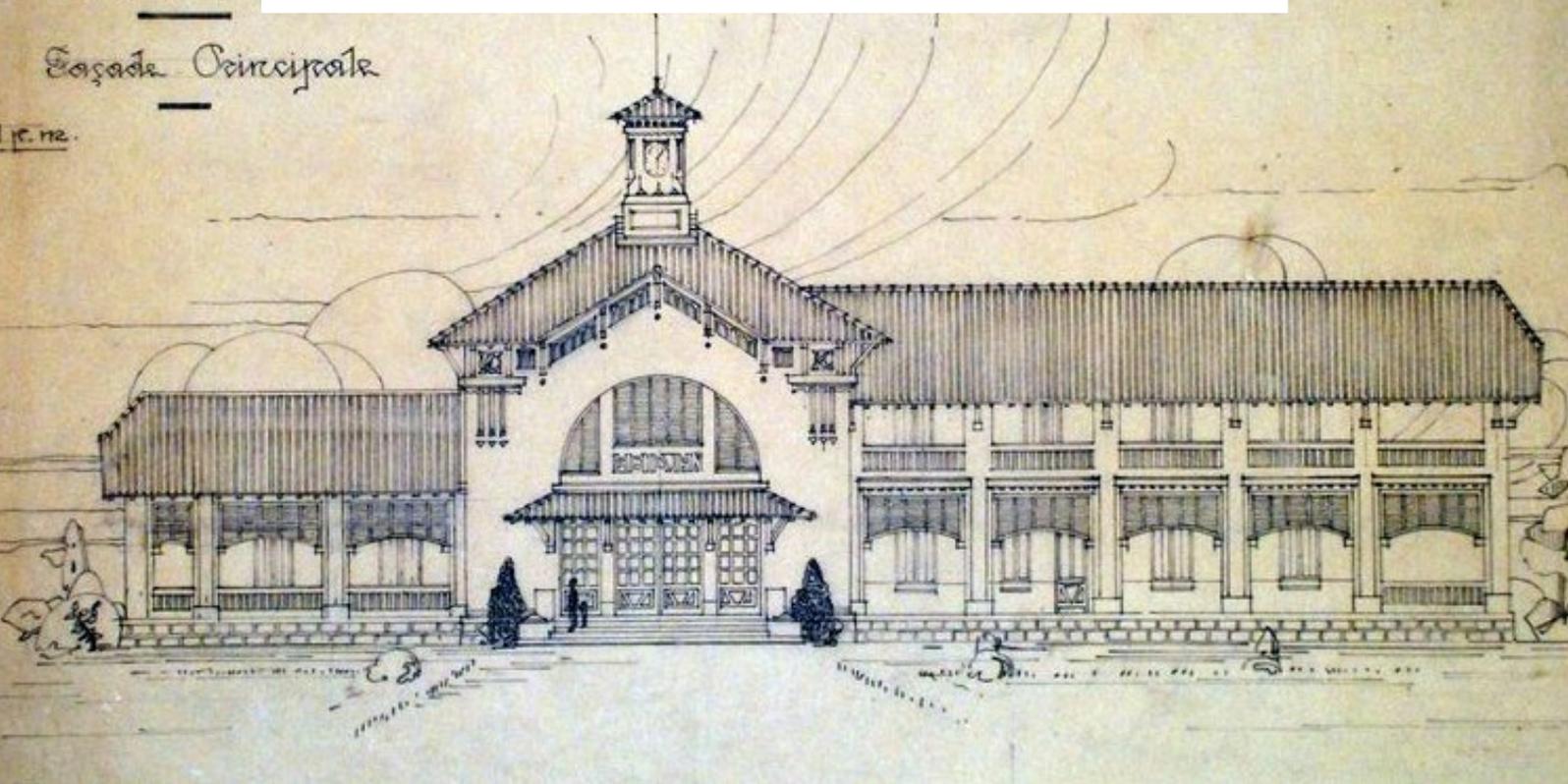
**N**ajat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication et Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'État chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, ont annoncé lors des 19<sup>es</sup> Rendez-vous de l'Histoire à Blois l'organisation d'une **Grande Collecte de documents sur les relations entre le continent africain et la France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les 18, 19 et 20 novembre 2016 partout en France.**

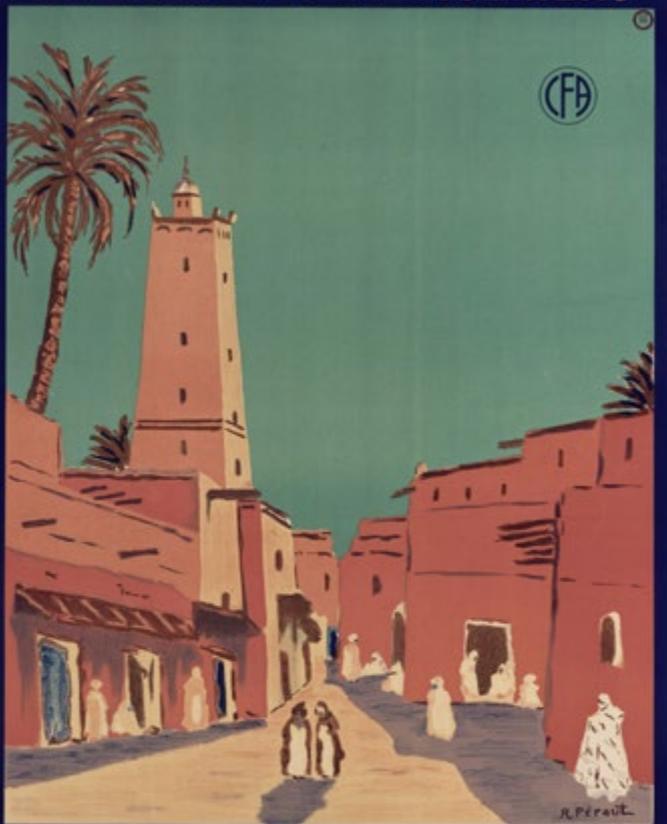
Intitulée « **De part et d'autre de la Méditerranée, Afrique-France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles** », cette 3<sup>e</sup> édition de la Grande Collecte associera plus de **cent lieux de collecte de documents**. Souvenirs de famille, courriers, documents de voyage, photographies, etc. : toutes ces pièces de la mémoire individuelle retraçant des parcours de vie sont appelées à enrichir la mémoire collective et à faire leur entrée dans les fonds des services publics d'archives.

ABIDJAN - G

Esqade Peircyale

10. 112.





## LE SUD ALGÉRIEN TOLGA

Annoncée le 19 mars dernier par le Président de la République, cette nouvelle édition de la Grande Collecte a pour ambition d'élargir, grâce aux archives privées, les sources de notre Histoire, d'inviter chacune et chacun à alimenter par leur mémoire personnelle et familiale le grand récit national français et de favoriser ainsi une mémoire partagée et apaisée.

**Ce grand rendez-vous se déroulera désormais chaque année sur un thème précis.** Il sera l'occasion pour les Françaises et les Français de se replonger tous les ans dans leurs archives familiales, pour y retrouver la trace de la grande et de la petite histoire, et de partager ces souvenirs avec les services en charge de la préservation de notre passé. Les archives de la France sont aussi celles des Français.

### Un rendez-vous populaire et fédérateur

Les deux premières éditions de la Grande Collecte, consacrées à la Première Guerre mondiale, avaient rassemblé près de **20 000 personnes** et conduit à la numérisation de **350 000 documents**, dont une grande partie est disponible sur le site [www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr).

Pour cette nouvelle édition, les Français sont invités à apporter leurs documents traitant des relations entre l'Afrique et la France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Tous les aspects de ces relations sont visés par la Grande Collecte : échanges commerciaux ou scientifiques, collaborations économiques, partenariats culturels, immigrations, mais aussi événements politiques et militaires.

Les personnes ou les familles conservant des documents authentiques et présentant un certain intérêt historique ou une certaine originalité en lien avec cette thématique (journaux intimes, carnets, correspondances, photographies, tracts, affiches...) sont invitées à les faire connaître auprès des services participants afin de les sauver de l'oubli. Ils permettront d'enrichir l'histoire de deux siècles d'une communauté de destin, en mettant en lumière les actions des populations civiles et la réalité des parcours individuels.



### **Mémoire et transmission dans les établissements scolaires**

Dans les écoles, collèges et lycées, les élèves pourront à cette occasion présenter des documents témoignant de la richesse des échanges entre le continent africain et la France dans leur classe et travailler avec leurs enseignants sur ce thème, en lien avec les programmes scolaires.

### **Mobilisation du réseau des services d'archives**

La collecte de ces documents s'effectuera dans plus d'une centaine de lieux en France, dont la majorité appartient au réseau des services d'archives : Archives nationales (Paris et Pierrefitte-sur-Seine), Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), Archives nationales du monde du travail (Roubaix), Archives départementales et municipales.

D'autres institutions partenaires ouvriront également leurs portes, telles le Service historique de la Défense à Vincennes, Toulon, Brest, Châtelleraut et Rochefort, le Musée national de l'histoire de l'immigration, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et les Archives du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Des professionnels y accueilleront les particuliers pour identifier leurs documents et recueillir leur témoignage. Une partie des documents remis sera ensuite numérisée et rendue disponible sur le site [www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr).

# MODE D'EMPLOI DE LA GRANDE COLLECTE

---

## **? Quels sont les points de collecte ?**

La liste des points de collecte est présentée sur le site [www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr). Ce site sera régulièrement mis à jour jusqu'à la veille de l'opération.

## **? Peut-on apporter des objets ?**

La Grande Collecte est prioritairement destinée à la collecte de documents d'archives : images, photographies, lettres, carnets... Les personnes souhaitant donner ou déposer des objets souvenirs sont invitées à se rendre auprès des institutions spécialisées : le Musée national de l'histoire de l'immigration, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM)...

## **? Comment procéder si le contributeur souhaite donner ces documents au point de collecte ?**

Les services d'archives nationales, départementales et municipales sont habilitées à recevoir en don ou en dépôt les archives privées. Si le contributeur souhaite effectuer un don ou un dépôt, il lui faudra prévenir le responsable du site de collecte dans lequel il se rend, qui lui indiquera les démarches à effectuer.

## **? Le personnel du point de collecte est-il tenu de numériser tous les documents apportés ?**

Les personnes qui vous accueilleront pourront proposer une numérisation totale ou partielle, si l'intérêt pour l'histoire locale ou nationale de l'ensemble le justifie. Cette numérisation n'est cependant pas un droit, et les services participants à l'opération sont libres de choisir les documents qu'ils souhaitent numériser.

## **? Comment juger de l'intérêt historique des documents ?**

Un premier critère à prendre en compte est celui de l'authenticité et de l'originalité : un carnet autographe dont le contributeur connaît le contexte de rédaction a, par exemple, plus de valeur qu'un numéro de l'illustration, journal tiré à des centaines d'exemplaires et déjà conservé dans les services publics. Pour le reste, le responsable du point de collecte saura montrer au particulier dans quelle mesure le document ajoute à notre connaissance de l'histoire des relations entre l'Afrique et la France aux XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, sous tous ses aspects. Dans tous les cas, la valeur familiale et intime de ces souvenirs est tout aussi importante, et les descendants des contributeurs seront heureux d'en hériter.

## **? Dans le cas où le contributeur n'a aucun souvenir relatif à ces objets ou des souvenirs imprécis...**

Dans la mesure du possible, il est conseillé au contributeur de retrouver au minimum l'identité du personnage auquel se rattachent les documents qu'il apporte. S'il a été soldat, il pourra consulter le site « Mémoire des hommes » ([www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)) ou bien encore les registres matricules du recrutement conservés aux Archives départementales, et parfois déjà mis en ligne sur la base Grand Mémorial.

# LES LIEUX DE COLLECTE

---

Cette liste non exhaustive présente une partie des lieux de collecte. La liste complète est disponible sur le site [www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr)

- 📍 **Agde** (archives municipales)
- 📍 **Aix** (Archives nationales d'Outre-Mer)
- 📍 **Albi** (archives départementales)
- 📍 **Amiens** (archives municipales et communautaires)
- 📍 **Auray** (archives municipales)
- 📍 **Auxerre** (archives départementales de l'Yonne)
- 📍 **Bagneux** (archives municipales)
- 📍 **Bar-le-Duc** (archives départementales de la Meuse)
- 📍 **Beauvais** (archives départementales de l'Oise)
- 📍 **Bègles** (archives municipales)
- 📍 **Belfort** (archives départementales)
- 📍 **Besançon** (archives départementales du Doubs)
- 📍 **Blois** (archives départementales de Loir-et-Cher)
- 📍 **Bordeaux** (archives départementales de la Gironde)
- 📍 **Caen** (archives départementales du Calvados)
- 📍 **Cannes** (archives municipales)
- 📍 **Carcassonne** (archives départementales de l'Aude)
- 📍 **Châlons-en-Champagne** (archives départementales de la Marne)
- 📍 **Chambray-lès-Tours** (archives départementales d'Indre-et-Loire)
- 📍 **Châteaudun** (archives municipales)
- 📍 **Choignes-Chamarandes** (archives départementales de la Haute-Marne)
- 📍 **Choisy-le-Roi** (archives municipales)
- 📍 **Cluses** (archives municipales)
- 📍 **Courcouronnes** (archives de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud)
- 📍 **Dainville** (archives départementales du Pas-de-Calais)
- 📍 **Dignes-les-Bains** (archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence)
- 📍 **Dijon** (archives municipales)
- 📍 **Draguignan** (archives départementales du Var)
- 📍 **Grenoble** (archives départementales de l'Isère)
- 📍 **Illzach** (archives municipales)
- 📍 **Laon** (archives départementales de l'Aisne)
- 📍 **La Celle Saint-Cloud** (archives municipales)
- 📍 **La Courneuve** (centre des archives diplomatiques)
- 📍 **La Rochelle** (archives départementales de la Charente-Maritime)
- 📍 **Lens** (archives municipales)
- 📍 **Lieusaint** (archives de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud)
- 📍 **Meudon** (archives municipales)
- 📍 **Montauban** (archives départementales de Tarn-et-Garonne)
- 📍 **Nanterre** (bibliothèque de documentation internationale contemporaine – BDIC)
- 📍 **Nantes** (centre des archives diplomatiques)
- 📍 **Niort** (archives départementales des Deux-Sèvres)
- 📍 **Paris** (archives nationales)
- 📍 **Paris** (Musée national de l'histoire de l'immigration)
- 📍 **Paris** (Archives de Paris)
- 📍 **Pertuis** (archives municipales)
- 📍 **Pierrefitte-sur-Seine** (Archives nationales)
- 📍 **Privas** (archives départementales de l'Ardèche)
- 📍 **Quimper** (archives départementales du Finistère)
- 📍 **Reims** (archives départementales de la Marne)
- 📍 **Romans-sur-Isère** (archives municipales)
- 📍 **Rosny-sous-Bois** (archives municipales)
- 📍 **Roubaix** (Archives nationales du monde du travail)
- 📍 **Saint-Étienne** (archives départementales de la Loire)
- 📍 **Saint-Gilles** (Centre national du microfilm et de la numérisation)
- 📍 **Saint-Lô** (archives départementales de la Manche)
- 📍 **Sens** (archives municipales)
- 📍 **Villefranche-sur-Saône** (archives municipales)

# LES ARCHIVES DE FRANCE & LA GRANDE COLLECTE

---

**Le service interministériel des Archives de France veille sur les archives publiques, qui sont la mémoire de la Nation.**

À l'heure de la révolution numérique, il garantit le droit du citoyen à disposer d'archives fiables, probantes, complètes et conservées dans de bonnes conditions, et à y accéder librement, tout en étant protégé contre une utilisation abusive.

**Il détermine et contrôle la politique mise en œuvre par les Archives nationales, qui lui sont rattachées, et du réseau des Archives régionales, départementales et communales.** En effet, depuis près de trente ans, la décentralisation en matière d'archives s'est déclinée dans un mode collaboratif et vertueux entre l'État et les conseils départementaux, puisque les services d'archives départementales sont des services du conseil départemental, dirigés par des conservateurs d'État. Ils traitent sur un pied d'égalité les archives de la collectivité territoriale et de l'État déconcentré.

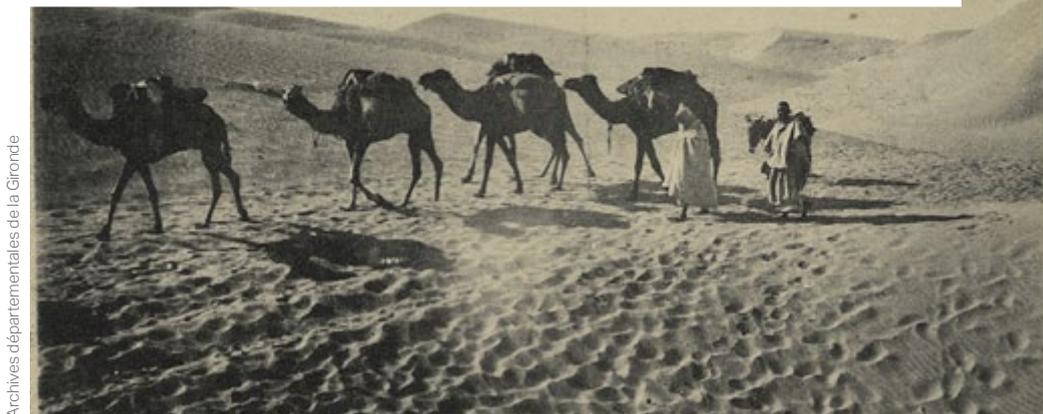
En 2015, les archives représentent **4 000 kilomètres linéaires de documents** conservés sur tout le territoire. Plus de **800 personnels d'État** y travaillent, auxquels il faut ajouter près de **4 300 agents territoriaux**. Plus de 2 millions d'articles sont communiqués chaque année dans les salles de lecture, et quelque 2,7 milliards de pages sont vues chaque année sur les sites internet des services d'archives.

La Grande Collecte s'inscrit pleinement dans les missions fondamentales des services d'archives publiques, qui, depuis toujours, reçoivent en don ou en dépôt des archives privées, complétant de façon essentielle les sources d'archives publiques. **En 2013 et en 2014, plus de 150 services d'archives nationales, départementales et municipales avaient ainsi participé à la Grande Collecte, et accueilli près de 20 000 Français en métropole et en Outre-Mer. 350 000 documents avaient ensuite été numérisés**, et sont aujourd'hui disponibles sur les sites internet de ces services. Une sélection de ces documents est également disponible sur le site de la Grande Collecte, [www.lagrandecollecte.fr](http://www.lagrandecollecte.fr), lancé en 2014 grâce à un partenariat ambitieux avec la Bibliothèque nationale de France.

## Les relations entre l'Afrique et la France aux XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles en archives

Les archives de l'expansion coloniale française sont conservées aux Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), service à compétence nationale installé à Aix-en-Provence depuis 1966. Deux grands ensembles archivistiques composent les fonds des ANOM : les archives des ministères en charge de l'empire colonial français du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles et les archives dites de souveraineté de la présence française, transférées en France depuis les anciennes colonies et l'Algérie lors de leur indépendance. L'ensemble de ces documents, étoffés par des archives d'origine privée (archives d'administrateurs ou de simples particuliers), représente 36 kilomètres linéaires.

Les fonds des ANOM sont complémentaires des archives restées dans les anciennes colonies françaises, puisque les fonds de gestion sont demeurés sur place. Les archives des protectorats du Maroc et de Tunisie sont, elles, conservées au Centre des archives diplomatiques de Nantes, car ces deux pays, ayant eu le statut de protectorat, ne relevaient pas du ministère de l'Outre-Mer.



Archives départementales de la Gironde

# LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

**A**fin d'associer le regard d'historiens, d'anthropologues et de représentants du monde de la culture à la collecte des sources de l'histoire et à la constitution du patrimoine archivistique français, un comité scientifique de la Grande Collecte a été constitué. Il se compose de Philippe Artières, Jamaâ Baida, Jean-Pierre Bat, Raphaëlle Branche, Saliou Mbaye et Hélène Orain.

## **Philippe Artières**

Directeur de recherche au CNRS, auteur de nombreux travaux sur l'histoire de l'écrit à l'époque contemporaine, en particulier sur les « écritures ordinaires ».

## **Jamaâ Baida**

Docteur en histoire contemporaine et directeur des Archives du Maroc, auteur de travaux sur l'histoire du Maroc.

## **Jean-Pierre Bat**

Archiviste paléographe, docteur en histoire contemporaine, chargé d'études documentaires aux Archives nationales, spécialiste de l'histoire de l'Afrique et de ses relations avec la France au XX<sup>e</sup> siècle.

## **Raphaëlle Branche**

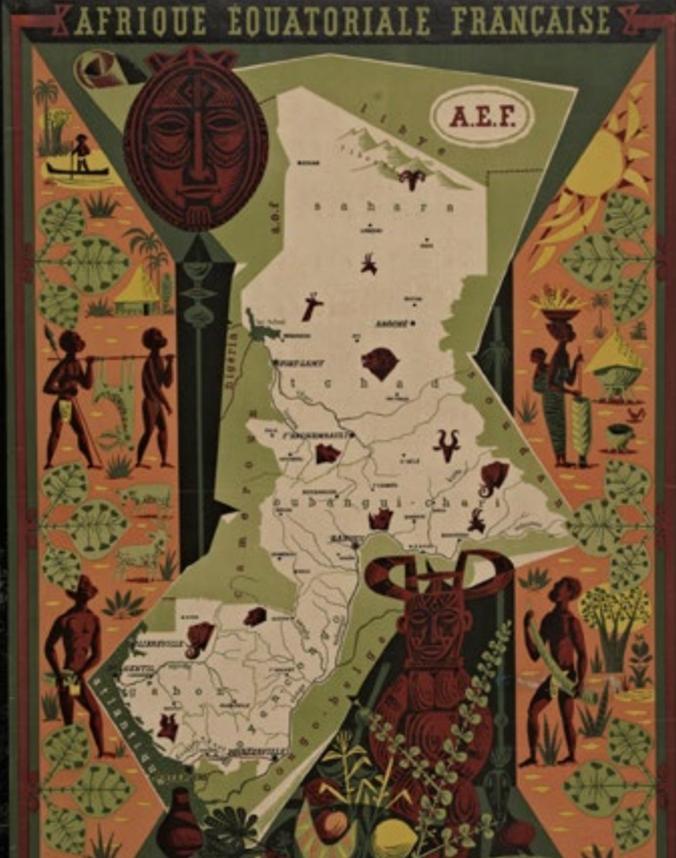
Professeure d'histoire contemporaine, historienne des violences en situation coloniale, auteure de plusieurs ouvrages sur la guerre d'Algérie.

## **Saliou Mbaye**

Ancien directeur des Archives du Sénégal (1977-2005), ancien professeur d'histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire du Sénégal et de ses institutions.

## **Hélène Orain**

Administratrice civile, directrice générale du Palais de la Porte Dorée.



## LES RELATIONS ENTRE L'AFRIQUE & LA FRANCE AUX XIX<sup>e</sup> AU XX<sup>e</sup> SIÈCLES

# REPÈRES

**1830** : Prise d'Alger par le général de Bourmont, marquant le début de la présence française en Algérie (terme officiellement employé à partir de 1838-1839).

**1842** : Fondation de la colonie du Gabon, développée ensuite par l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905).

**1848** : Création des départements français d'Algérie.

**1859** : Démarrage du premier chantier ferroviaire en Algérie, pour la future ligne Alger-Blida.

**1869** : Inauguration du canal de Suez.

**1881** : Traité du Bardo, instauration du protectorat français de Tunisie.

**1884** : Prise de possession de Djibouti.

**1884-1885** : Conférence de Berlin, édictant les règles de colonisation de l'Afrique par les puissances européennes.

**1895** : Création de l'Afrique-Occidentale française (AOF), regroupant le Sénégal, le Soudan français (actuel Mali), la Guinée et la Côte-d'Ivoire, dont la capitale est fixée à Saint-Louis jusqu'en 1902 puis à Dakar.

**1902** : Annexion du Sahara, après plusieurs missions d'explorations (1857-1861, 1880-1881), qui prend le nom de Territoires du Sud.

**1904** : L'AOF comprend six colonies : Sénégal, Haut-Sénégal et Niger, Mauritanie, Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Dahomey (actuel Bénin).

**1910** : Création de l'Afrique-Équatoriale française (AEF), regroupant le Gabon, le Moyen-Congo, le Tchad et l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) sur une superficie de 2 500 000 km<sup>2</sup>, dont le chef-lieu est fixé à Brazzaville.

**1912** : Traité de Fès entre la République française et le sultan Moulay Abd El Hafid instaurant un protectorat français dans l'empire chérifien, aussi appelé protectorat français au Maroc.

**1914-1918** : Participation des troupes d'Afrique au conflit.

**1919** : Instauration d'un protectorat français au Cameroun, ancienne colonie allemande, qui bénéficie d'un statut spécial (commissariat autonome) le distinguant de l'AEF. La colonie de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et le Togo, sous mandat, sont rattachés à l'AOF.

**1926** : Fondation à Paris par André Matswa (1899-1942) de l'Amicale des originaires de l'Afrique-Équatoriale française.

**1931** : Exposition coloniale internationale au bois de Vincennes.

**1939-1945** : Participation des troupes d'Afrique au conflit.

**1942** : Débarquement des troupes alliées en Algérie et au Maroc et installation en 1943 de la capitale de la France libre à Alger.

**1944** : Conférence de Brazzaville, organisée par le comité français de la libération nationale, afin de déterminer le rôle et l'avenir de l'Empire colonial français.

**1945** : Naissance du franc CFA (« franc des colonies françaises d'Afrique », actuellement « franc de la communauté financière d'Afrique » ou « franc de la coopération financière en Afrique centrale »), après la ratification par la France des accords de Bretton Woods.

**1946** : Proclamation de l'Union française qui regroupe la France métropolitaine, les départements d'Outre-Mer dont ceux d'Algérie, les territoires de l'AEF et de l'AOF, les territoires associés (Togo et Cameroun) et les États associés (Indochine, Maroc et Tunisie) : « La France forme avec les peuples d'Outre-Mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion ».

**1954** : Proclamation de l'autonomie interne de l'État tunisien par Pierre Mendès France.

**1954** : Début de la guerre d'Algérie, après les attentats le 1<sup>er</sup> novembre revendiqués par le Front de libération nationale (FLN).

**1955-1956** : Fin du protectorat français au Maroc, annoncé par le futur Mohammed V le 18 novembre 1955 et acté avec la République française le 2 mars 1956.

**1956** : Indépendance de la Tunisie reconnue par la France, le 20 mars.

**1956** : Vote de la loi-cadre Defferre le 23 juin, autorisant le gouvernement français à mettre en œuvre des

réformes et des mesures relatives aux territoires relevant du ministère de la France d'Outre-Mer.

**1958** : Érection en républiques autonome des territoires composant l'AOF et l'AEF, à l'exception de la Guinée qui vote pour l'indépendance.

**1958** : Conférence d'Accra, en décembre, qui impose l'inaliénabilité des frontières africaines.

**1960** : Indépendance des républiques autonomes ayant formé pendant un an (1959) l'Union des républiques de l'Afrique centrale.

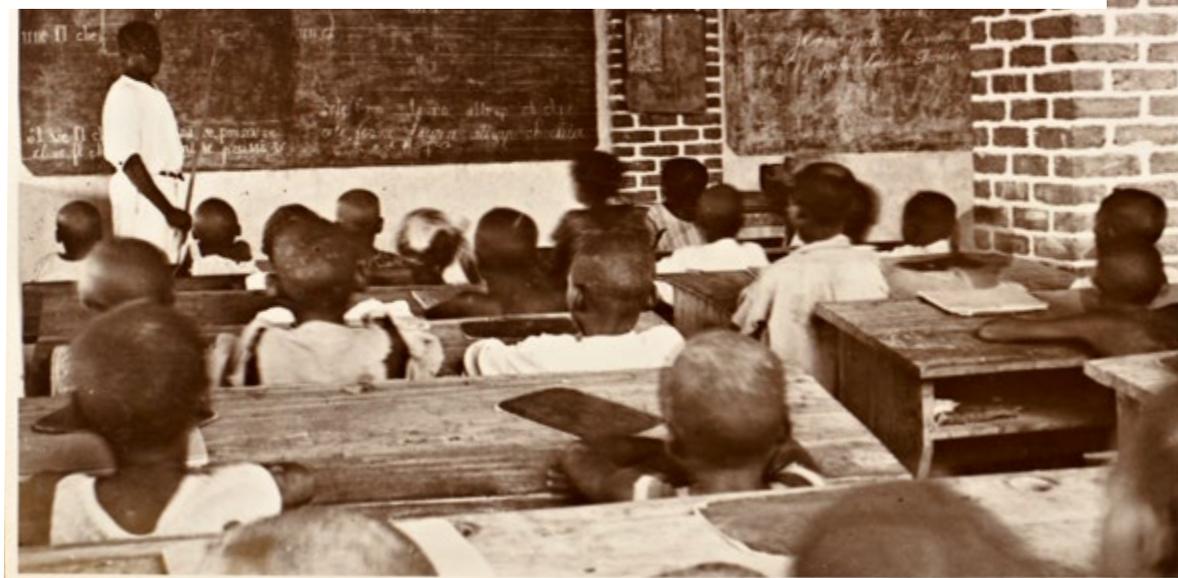
**1962** : Proclamation de l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet, après la signature (19 mars) et la ratification des accords d'Évian (8 avril en France par référendum).

**1970** : Création de l'Organisation internationale de la francophonie le 20 mars, dont le siège est fixé à Paris. L'organisation compte 80 États ou gouvernements, soit 900 millions d'habitants.

**1975** : Ratification de la convention de Lomé, le 28 février, par la Communauté économique européenne et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP). La convention favorise l'adaptation des pays ACP à l'économie de marché. Elle est renouvelée en 1979, 1984 et 1990.

**1977** : Indépendance de Djibouti, dénommé Territoire français des Afars et des Issas, qui devient la République de Djibouti.

**2000** : Accord de Cotonou, prenant la suite des conventions de Lomé

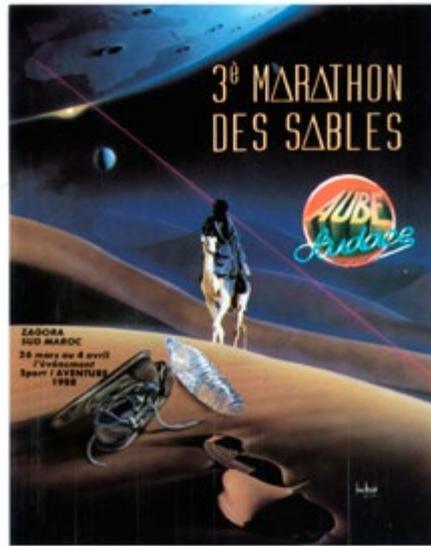


Archives nationales d'Outre-Mer

# ICONOGRAPHIE



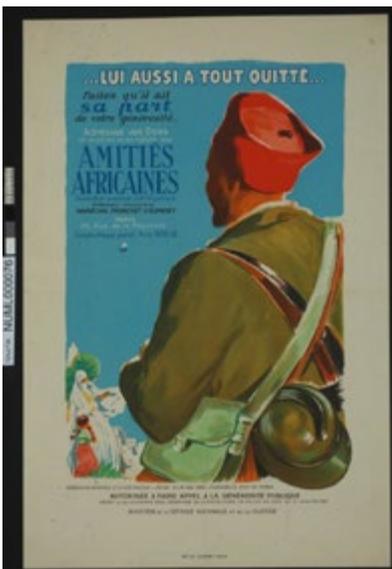
Affiche publicitaire des chemins de fer algériens, appartenant à la Compagnie de chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 1920 (Archives nationales du monde du travail)



Carte postale reprenant l'affiche du 3e marathon des sables à Zagora (Maroc), 1986 (Archives départementales de l'Aube)



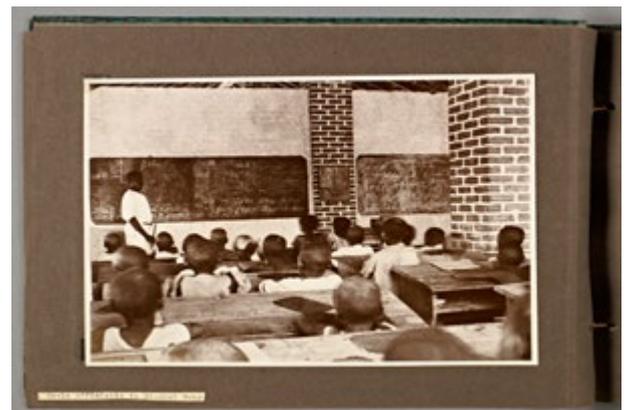
Photographie de la passerelle de mise en stock à Beni-Saf, provenant du fonds Pelnard-Considère-Caquot, 1910-1925 (Archives nationales du monde du travail)



Affiche émanant du ministère de la Défense nationale et de la Guerre en faveur de l'association Amitiés africaines, s. d. (Archives nationales)



Affiche publicitaire des chemins de fer algériens, appartenant à la Compagnie de chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 1948 (Archives nationales du monde du travail)



Photographie de l'école officielle de Djambel Bahr (N'Djamena, Tchad), entre 1920 et 1946 (Archives nationales d'Outre-Mer)



Plaque de verre représentant une scène de la vie quotidienne en Guinée, issue du fonds Aimé-Olivier de Sanderval, 1880-1919 (Archives départementales du Calvados)



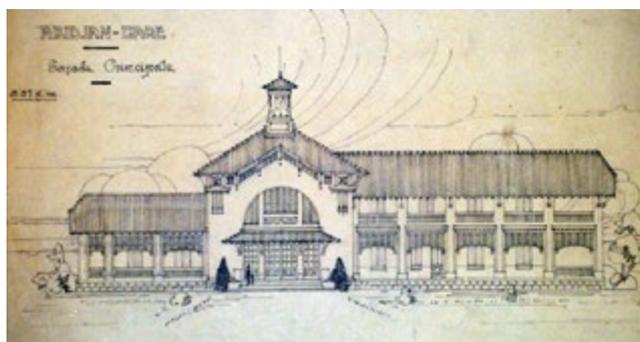
Carte postale de Mathieu, dit Joseph, Rousselot représentant le désert de Mogador, 1914-1918 (Archives départementales de la Gironde)



Carte postale représentant le drapeau des 1<sup>ers</sup> tirailleurs sénégalais, 1918 (Archives départementales de Seine-Maritime)



Album d'Henriette Gautier composé de dessins extraits de la presse sur les actions de secours aux soldats, 1917 (Archives départementales de la Gironde)



Projet pour la gare d'Abidjan par Germain Olivier, 1923 (Archives départementales du Tarn-et-Garonne)

Affiche de l'Afrique Équatoriale française, illustrée par des scènes de la vie quotidienne, 1950-1955 (Archives nationales d'Outre-Mer)

